

Procès-verbal de conseil

(doit parvenir à ÖKK dans les 14 jours suivant l'entretien de conseil)

Lieu et date de l'entretien de conseil:

Données des clients

Nom et prénom	Date de naissance	Rue, n°	NPA et localité

Conseiller(s)

Entreprise:

Prénom, nom:

Numéro d'intermédiaire:

Confirmations

- ☐ Le client et l'intermédiaire confirment que l'entretien de conseil n'a pas eu lieu suite à un démarchage direct*.
- ☐ Le client confirme que l'intermédiaire lui a indiqué ce qui suit (Devoir d'information selon la loi sur la surveillance des assurances, art. 45 LSA):
 - son identité et son adresse;
 - si les couvertures d'assurance qu'il propose dans une branche d'assurance déterminée se rapportent à une seule entreprise d'assurance ou à plusieurs et quelles sont ces entreprises;
 - ses liens contractuels avec les entreprises d'assurance pour lesquelles il travaille et le nom de ces entreprises;
 - la personne qui peut être tenue responsable des négligences, fautes ou conseils erronés de l'intermédiaire en relation avec son activité;
 - la façon dont les données personnelles sont traitées, y compris le but, l'étendue et le destinataire des données et leur conservation.

* Par démarchage direct, on entend les appels effectués sans l'accord préalable de l'appelé.

Signatures

Lieu et date:

Signature(s) (de tous les clients majeurs présents à l'entretien de conseil):

Signature(s) du/des conseiller(s):